



GRAND PRIX DE QUETIGNY GRAND DIJON Samedi 9 et Dimanche 10 Mai 2026

Ce règlement complète les règlements des épreuves fédérales amateurs
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux

Conditions de participation :

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- Être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 40€ ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue
- Être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix antérieurs
- Remplir tous les critères sportifs d'inscription : être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2024 ou 2025 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf .

Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf.

La licence, le certificat médical et le droit de jeu fédéral doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS9.

Pour licenciés dans une fédération étrangère reconnue, joindre au bulletin d'inscription une attestation de licence active et pour l'année en cours, une attestation de réponse négative à toutes les questions du questionnaire de santé.

Autorisations parentales d'intervention pour mineurs et de contrôle antidopage

Epreuve non-fumeur : §1.2.5 Vadémécum de ligue - Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect

Forme de jeu :

Stroke-play brut en simple, 36 trous, 18 trous par jour : (les 9 et 10 Mai 2026)
(Parcours d'entraînement le vendredi 8 Mai 2026)

Séries :

★ Dames :

1 série : joueuse dont l'index est inférieur ou égal à 14,4 à la date de clôture d'inscription.

★ Messieurs :

1 série : joueur dont l'index est inférieur ou égal à 11,4 à la date de clôture d'inscription.

Départs :

La publication des horaires de départs pourra se faire au plus tard à midi la veille du 1er tour. 1er tour : tirage des départs (§ 1.4.4 **Vadémécum FFG**) en respectant l'ordre imposé par blocs – joue le bloc 2, puis le bloc 1 et ensuite les blocs 3 et 4 ; voir (1.2.1-4 §7 dans tirage des départs du Vademecum). 2nd tour : le tirage des départs se fera dans l'ordre inverse des résultats du 1er tour, Dames et Messieurs séparément.

Clôture des engagements = le samedi 25 Avril à minuit

Le Golf Bluegreen de Quétigny publiera le 2 **Mai sur son site** (<https://quetigny.bluegreen.com/fr>) la liste des joueurs retenus et la liste d'attente.

Marques de départs :

Bleues pour les Dames.

Blanches pour les Messieurs.

Classement :

Classement brut et par sexe exclusivement. Si une série pro existe elle fera l'objet d'un classement spécifique.

En cas d'égalité pour la 1^{ère} place, pour chaque sexe, à la fin de l'épreuve les joueurs concernés partiront en play-off mort subite. En cas d'impossibilité de terminer le play off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif.

N.B. : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des covainqueurs).

Prix :

3 Prix brut par série

Remise des Prix suivi d'un cocktail : Dimanche 10 Mai 2026, (30 minutes après l'arrivée de la dernière partie.)

Champ des joueurs :

Le nombre maximum de joueur autorisé : 144 incluant Dames, Pros & Wild Cards avec une priorité au classement W-WAGR et Mérite Amateur. (voir 1.2.1-4 §7 du Vademecum).

Le Golf Bluegreen de Quétigny publiera le 2 **Mai sur son site** (<https://quetigny.bluegreen.com/fr>) la liste des joueurs retenus et la liste d'attente.

La répartition des wild cards (au nombre de 14 maximum) est du ressort de la ligue qui pourra en affecter une partie au club organisateur.

Les joueurs/joueuses inscrits avec une licence étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames

(Il est de la responsabilité des clubs de prévenir par mail "merite@ffgolf" la Direction Sportive FFG si des joueurs ou joueuses étrangers, non licenciés en France, figurent dans le champ des joueurs...)

Si le champ des joueurs est incomplet, le club pourra le compléter en ajoutant des joueurs qui s'inscriront après la date de clôture. Dans ce cas, cela signifie que le club peut compléter le champ en ajoutant des dames et/ou des messieurs (et/ou des joueurs professionnels) sans se préoccuper de la répartition Dames/Messieurs/Pros

Jeu lent :

La procédure d'encadrement de la cadence de jeu s'applique (Voir § 1.2.13 Règles locales permanentes des Epreuves Fédérales -8 Cadence de jeu)

Inscriptions :

Adultes	90 euros
Joueurs 19-24 ans (nés entre 2002 et 2007)	65 euros
Joueurs de 18 ans et moins (nés en 2008 ou après)	50 euros

Comité de l'épreuve :
3 représentants minimum

Clôture des engagements = le samedi 25 Avril à minuit

Les inscriptions se feront **uniquement par courrier, accompagnées du droit d'engagement** et seront adressées à :

Golf Bluegreen de QUETIGNY

6, rue du Golf – 21800 QUETIGNY

Téléphone : 03.80.48.95.20 / Email quetigny@bluegreen.fr

Site ; <https://bluegreen.fr/quetigny/competitions/>